**Autorisation de captation et d'exploitation**

**d'une communication orale**

**Intitulé de la manifestation : colloque des 20 ans du Réseau des Zones Ateliers, du 3 au 5 novembre 2020**

**Intitulé de la communication** :

**Date** :

**Lieu** :

Je soussigné(e)

**Nom, Prénom** :

**Organisme :**

**Adresse émail** :

**Tél** :

Autorise le réseau MiDi (Milieux & Diversité) la Zones Ateliers Loire et à utiliser l'enregistrement vidéo de ma communication ainsi que tout ou partie des supports que j'utiliserai dans ce cadre.

Pour une durée de 5 ans, cet enregistrement vidéo de mon intervention pourra être diffusé non commercialement et sans restriction d'accès, après d'éventuelles opérations de montage, en Différé VOD (vidéo à la demande), sur les sites de partenaires institutionnels, notamment Canal-U, la Web-TV des Universités Françaises,

Je soussigné(e) , reconnais expressément mon intérêt pour la diffusion de ma communication/conférence telle que désignée ci-dessus. En conséquence de quoi je reconnais être entièrement rempli(e) de mes droits et ne prétends à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes. **Toute autre exploitation devra avoir mon autorisation et faire l'objet d'un contrat spécifique avec le réseau MiDi (Milieux & Diversité) la Zones Ateliers Loire.**

Je pose par ailleurs les conditions suivantes aux utilisations autorisées ci-dessus :

-Les droits concernés par la présente comprennent le droit pour le réseau MiDi (Milieux & Diversité) et la Zone Atelier Loire de conserver les enregistrements vidéo de mon intervention.

-Le réseau MiDi (Milieux & Diversité) et la Zone Atelier Loire s'interdit expressément de procéder à une exploitation des sons, images et documentations, objets de la présente, de façon susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de quiconque, ou contrevenant aux impératifs légaux.

Je soussigné(e), garantis ne pas être lié(e) par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image, de mon discours, ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents de Tours statuant en droit français.

Fait à , le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :